

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018

2018 DASES 400-G Subventions (175.348,20 euros au total) relatives à l'aménagement et à l'équipement de 4 haltes de nuit situées dans les 1^{er}, 12^{ème}, 13^{ème} et 15^{ème} arrondissements destinées à accueillir des hommes sans domicile fixe effectués par 3 opérateurs (Emmaüs solidarité, le Samu social de Paris et Relais logement) - Conventions.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L262-1 et suivants ;

Vu le budget primitif du Département ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2018 par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, propose la signature de conventions et l'attribution, au titre de l'exercice 2018, de 3 subventions en investissement, pour un montant global de 175 348,20 €, soit 15 773,20 € au GIP Samusocial, 24 432 € à l'association « Le Relais logement » et 135 143 € à l'association « Emmaüs Solidarité », pour leur projet en investissement et en équipement visant à aménager et à équiper des haltes de nuit destinées à accueillir des hommes adultes isolés et sans abri ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Il est attribué trois subventions en investissement, au titre de 2018, au bénéfice de trois associations pour les projets suivants :

- une subvention de 15 773,20 € au GIP SAMUSOCIAL », ayant son siège social 35, avenue Courteline (Paris 12^{me}), pour l'aménagement et l'équipement d'une halte de nuit destinée à accueillir des hommes isolés sans abri (n° SIMPA 94 601 et n° de dossier 2019 1223) ;
- une subvention de 135 143 € à l'association « Emmaüs Solidarité », ayant son siège social au 32, rue des Bourdonnais (Paris 1er), pour l'aménagement et l'équipement de deux haltes de nuit destinées à accueillir des hommes isolés sans abri dans 2 ESI parisiens qu'elle gère (AGORA et MAISON DU 13), (n° SIMPA 24 921, et n° de dossier 2019 _01050) ;
- une subvention de 24 432 € au bénéfice de l'association « le Relais logement », dont le siège social est situé 20, rue du Clos Feuquières (Paris 15^{ème}), pour l'aménagement et l'équipement d'une halte de nuit destinée à accueillir des hommes isolés sans abri dans ses locaux du Clos Feuquières (n° SIMPA 73 602 et n° de dossier 2019_01153) ;

Article 2 : le versement des subventions mentionnées à l'article 1 est subordonné à la conclusion, avec les bénéficiaires «GIP Samu social», «Relais logement», et « Emmaüs Solidarité », de conventions pluriannuelles présentées en annexe 1 du présent délibéré que la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer ;

Article 3: les dépenses correspondantes sont imputées au budget d'investissement du Département de Paris pour les exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement, conformément au tableau ci-dessous :

Chapitre 204 – Rubrique 424 – Nature 20421 – AP 180 4806 destination 4240009		
Organismes bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant du financement
EMMAUS SOLIDARITE	Equipement de la halte de nuit située dans l'ESI Agora (Paris 1 ^{er})	20 297 €
EMMAUS SOLIDARITE	Equipement de la halte de nuit située dans l'ESI la Maison du 13 (Paris 13 ^{ème})	16 122 €
RELAIS LOGEMENT	Equipement de la halte de nuit située dans les locaux du Clos Feuquières (Paris 15 ^{ème})	2 112 €
GIP SAMUSOCIAL	Equipement de la halte de nuit située dans la Halte Saint Michel du SAMU SOCIAL (Paris 12 ^{ème})	6 147,48 €
Total - Chapitre 204 Rubrique 424 – Nature 20421 – AP 180 4806 destination 4240009		44 678,48 €

Chapitre 204 – Rubrique 424 – Nature 20422 – AP 180 4806 destination 4240009		
Organismes bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant du financement
EMMAUS SOLIDARITE	Travaux d'aménagement de la halte de nuit située dans l'ESI Agora 1er	36 306 €
EMMAUS SOLIDARITE	Travaux d'aménagement de la halte de nuit située dans l'ESI la Maison du 13	56 418 €
RELAIS LOGEMENT	Travaux d'aménagement de la halte de nuit située dans les locaux du Clos Feuquières (Paris 15 ^{ème})	7 320 €
GIP SAMUSOCIAL	Travaux d'aménagement de la halte de nuit située dans la Halte Saint Michel du SAMU SOCIAL (Paris 12 ^{ème})	8 800 €
Total - Chapitre 204 Rubrique 424 – Nature 20422 – AP 180 4806 destination 4240009		108 844 €
Total chapitre 204		

Chapitre 204 - Rubrique 0382 – Nature 20421 – AP 1705031 Kits d'hygiène (budget participatif).		
Emmaüs Solidarité	Halte de nuit AGORA kits	3 000 €
	Halte de nuit Maison du 13 kits	3 000 €
Relais logement	Halte de nuit Clos Feuquières kits	15 000 €
GIP Samu social	Halte de nuit Halte Saint Michel kits	825,72 €
Total - Chapitre 204		21 825,72 €

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil
Départemental**

Anne HIDALGO